



# CONTINUITE PEDAGOGIQUE suite des informations

publié le 16/03/2020

## Descriptif :

complément d' informations aux familles concernant la continuité pédagogique

L' annonce de la fermeture des établissements scolaires par le Président de la République, à partir du lundi 16 Mars 2020 amène à mettre en place de nouveaux dispositifs pédagogiques. Les élèves devront poursuivre leurs apprentissages à domicile avec l'aide de leurs professeurs. **Cette mesure de fermeture ne constitue absolument pas une période de vacances scolaires.**

Comme évoqué précédemment, la continuité pédagogique passera par :

▶ **Une consultation régulière de Pronote** pour prendre connaissance des cours et du travail donné par les enseignants.

▶ **Une utilisation active de l'ENT** pour communiquer avec les professeurs et rendre les travaux à réaliser.

Celle-ci se met progressivement en place. Les professeurs s'organisent actuellement par équipes disciplinaires, puis par équipes pédagogiques afin d'élaborer des stratégies de communication et d'action en fonction des profils des classes.

De plus, afin de maintenir un lien plus concret avec les élèves avec un membre de l'équipe pédagogique, un contact téléphonique de suivi hebdomadaire sera mis en place par les professeurs.

 [utilisation pour continuité pédagogique\\_tuto\\_eleve-1](#) (PDF de 109.4 ko)

Les PFMP sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

▶ Pour les élèves en première année de CAP et en première année ou deuxième année de baccalauréat professionnel, le report des semaines qui n'auront pas été effectuées sera envisagé soit à la fin de la présente année scolaire (si la situation sanitaire le permet), soit l'année suivante.

▶ Pour des élèves en 2ème année de CAP ou en terminale professionnelle (c'est-à-dire dans l'année d'obtention de leur diplôme) dont le report du stage (PFMP) n'est pas possible, à titre exceptionnel et dérogatoire, les PFMP sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les modalités d'évaluation des élèves seront précisées dès que possible.

Afin de faciliter la communication, nous vous invitons à consulter régulièrement l'ENT et le site l'établissement. Vous trouverez ci-dessous un lien sur la dernière mise à jour (15 mars 2020) de la Foire Aux Questions.

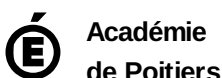
<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/covid-19-questions-r-ponses-pour-les-familles-les-l-ves-et-les-personnels-d-ducation---15-mars-52047.pdf>

Sachez pouvoir compter sur la mobilisation et l'engagement des équipes du lycée dans ce contexte particulier.

Je vous remercie par avance de votre confiance ainsi que pour votre étroite et précieuse collaboration.

Veillez recevoir mes salutations distinguées

La Provisseure Adjointe



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.